

INTITULE DU POSTE ENSA NANCY_2022-1074787_MCF_HCA_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU Maître de conférences / Histoire et Cultures Architecturales / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région Grand-Est
Département Meurthe-et-Moselle
Adresse
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY Cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position en centre-ville au bord du canal, proche de la place Stanislas et de la gare. Elle occupe une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC).

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie. L'école mène une activité de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une large offre de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants permanents.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'Ecole d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Le projet stratégique de développement de l'établissement exprime l'ambition de porter un effort particulier sur le renforcement et le développement de la mission de recherche. Elle travaille avec l'Université de Lorraine au développement du doctorat en architecture.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Pédagogie

Licence –122h ETD

L1 S1 CM Histoire de l'architecture antique et médiévale - 19,5hCM / 32h ETD

Objectif : construction d'une connaissance contextualisée et problématisée de l'architecture de ces périodes à travers l'analyse d'œuvres et de parcours majeurs. Cours et évaluation.

L2 S1 TD Histoire de l'architecture : Renaissance, baroque, classicisme – 26h ETD

Les étudiants réalisent une monographie d'un édifice peu documenté en s'appuyant sur des ressources archivistiques. Encadrement d'un groupe de 25 étudiants et évaluation.

L2 S4 Voyage de promotion (France, Suisse, Italie) – 26h ETD

Intensif qui met l'étudiant en situation de découverte d'un édifice/site qui sera analysé en amont en TD, pour en comprendre et mesurer sur le terrain les spécificités suivant des thématiques partagées. Suivi des TD, encadrement des étudiants sur place pendant 5 jours.

L3 S5/6 TD Histoire de l'architecture moderne – 38h ETD

Expérimentation de l'analyse de réalisations contemporaines en croisant plusieurs approches et moyens d'expression, en particulier en maquette.

Master– 198h ETD

M1 S8 Séminaire thématique – 56hCM/ 93h ETD

Exploration d'une thématique de recherche en articulation avec l'atelier de projet du domaine *Architecture, Histoire et patrimoine*, intitulé « Ressources, patrimoine à projet ». Montage et animation du programme, cours et évaluation.

M1 S8 Préparation collective des MFE – 28h ETD

Accompagnement de l'amorce et du développement des MFE (12 étudiants).

M2 S9 Séminaire thématique Patrimoines du XXe siècle : théories, productions, héritages articulé à l'atelier de projet du domaine AHP– 26hCM/ 43h ETD

Mise en perspective de l'évolution de la production architecturale du XX^e siècle à travers une approche thématique et monographique, au sein d'une équipe déjà constituée de 2 titulaires. Exploration des problématiques spécifiques liées à la conservation, la sauvegarde et la valorisation des édifices du XX^e siècle. Montage et animation du programme, cours et évaluation.

M2 S9 Suivi individuel des MFE – 28h ETD + 6h ETD (soutenances)

Accompagnement de la finalisation du MFE (12 étudiants).

En complément : suivi de stages L et M, participation à des jurys, coordination pédagogique des enseignements assurés. Des co-encadrements de thèses de doctorat pourront être envisagés au LHAC, si nécessaire.

Scientifique

Il/elle par ses propositions et ses actions, devra s'inscrire dans la stratégie de l'établissement et participer au développement de projet de recherches au LHAC en démontrant sa capacité à intégrer des travaux de recherche au sein des thématiques du laboratoire et à s'intégrer à de futurs travaux inter-axes.

Autres tâches

Il/elle s'engagera à participer aux instances structurant la vie de l'école et/ou aux groupes de travail qui leur sont liés.

Il/elle s'engagera également à participer aux temps forts et événements liés au rayonnement et à la vie de l'école, notamment en présentant ses enseignements et ses travaux de recherche.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

- Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre
- Participer à la mise en œuvre des activités de recherche

Il/elle possèdera une solide expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur (CM et TD) en matière d'enseignement de l'histoire de l'architecture et de la ville, de collaboration avec des enseignants de projet, et une pratique confirmée en matière de recherche.

Il/elle témoignera de sa capacité à construire et à renouveler un plan de cours, à recourir à des stratégies pédagogiques variées et à organiser des TD. Il affichera des connaissances sur l'histoire du patrimoine du XX^e siècle et une expérience sur l'analyse d'œuvres.

Il/elle devra associer esprit d'ouverture et sens critique, être à l'écoute de ses collègues et des étudiants, et témoigner d'une capacité à s'intégrer et à travailler dans une équipe constituée. Il/elle fera preuve d'inventivité, sera force de proposition.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Situé globalement dans le champ HCA, le profil est adossé au domaine « Architecture Histoire et Patrimoine » (AHP) dans le cadre de l'enseignement de Master et à l'axe « Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques » du LHAC, dans le cadre de la recherche. Le recrutement envisagé vise à consolider les compétences acquises au sein du domaine et du laboratoire.

Le domaine AHP vise à former des architectes capables d'intervenir sur le bâti existant, ancien ou contemporain, classé ou non. Il propose des enseignements théoriques sur l'histoire de l'architecture et la notion de patrimoine, des ateliers de projet portant sur des centres anciens comme sur des opérations d'habitat contemporaines. L'équipe enseignante compte 9 personnes.

Labellisé équipe d'accueil, le LHAC est intégré, au sein de l'Université de Lorraine à l'École Doctorale « Humanités nouvelles - Fernand Braudel ». Il compte une trentaine de membres chercheurs, chercheurs-associés et doctorants, + 1 ingénieur de recherche. Il s'est doté d'un conseil et d'une publication, *Les Cahiers du LHAC*, et développe ses activités de recherche sur trois axes :

Axe 1 : Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques,

Axe 2 : Structures urbaines et territoriales, ressources architecturales et paysagères,
Axe 3 : Production et réception de l'architecture.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Doctorat en architecture, en histoire de l'architecture, ou en histoire de l'art.

Il/elle devra également :

- être en capacité de s'intégrer à une équipe (pédagogique et de recherche) constituée,
- être doté d'une capacité à animer des synergies pluridisciplinaires, notamment avec des enseignants du champ TPCA

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (*ne pas modifier*)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nancy.

CANDIDATURE (*A compléter par l'ENSA*)

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023
Personne à contacter	Olivier Pizon, Secrétaire général : olivier.pizon@nancy.archi.fr
Autre personne à contacter	Eléonore Compain, Responsable du service RH eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr
Adresses électroniques uniquement	